

Index égalité salariale femmes / hommes

Objectifs

- Comprendre les nouvelles obligations légales en matière d'égalité salariale femmes-hommes
- Maîtriser l'index de l'égalité salariale
- Intégrer l'index dans la stratégie de rémunérations et dans son dialogue social

Public

DRH, Responsable affaires sociales, Responsable rémunérations, juristes

Programme

- 1/ Présentation de la législation en matière d'égalité salariale femmes-hommes.**
- 2/ L'index de l'égalité femmes/hommes : sa logique, ses indicateurs, ses règles de gestion, l'identification et l'anticipation des points de vigilance**
- 3/ La formalisation de la méthodologie de l'index**
- 4/ La consultation des IRP**
- 5/ L'obligation de communication et de publication de l'index**
- 6/ Les enjeux, les différentes pénalités et les contrôles possibles**
- 7/ Les mesures de rattrapage salarial et la mise en conformité, l'articulation avec la stratégie de rémunérations (NAO) et le dialogue social (accord ou plan d'action égalité professionnelle femmes hommes).**

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 399€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Marie MOUCHE,